

Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

Requérant	Fabio FEDUZI	N° parcelle	746
Adresse	Chemin des Oiseaux 6	Autorisation construction n°	245125
NPA/Lieu	1084 Carrouge VD		

Fournisseur	Clim Diffusion SA	Modèle, type	Panasonic L-Serie, WH-WDG09LE5
Puissance de chauffage pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	9 kW	Niveau de puissance acoustique LwA2°C pour A2 (charge partielle selon EN 14825)	57 dB(A)
Puissance de chauffage maximale A-7/W35	7 kW	Niveau de puissance acoustique selon ErP (A7/W47-55)	54 dB(A)
Puissance de chauffage pour A2 (mode silencieux)	5.5 kW	Niveau de puissance acoustique pour A2 (mode silencieux)	54 dB(A)

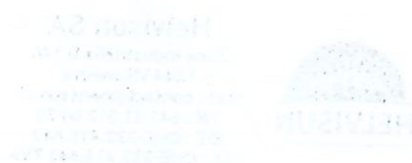
Type d'installation	Installation extérieure		
Locaux à usage sensible au bruit au lieu de réception	Locaux d'habitation	Jour	Nuit
Valeur de planification au récepteur	DS II (zone d'habitation)	55 dB(A)	45 dB(A)

Respect des valeurs limites d'exposition

Niveau de puissance acoustique		57 dB(A)	57 dB(A)
Conversion du niveau sonore		-11 dB	-11 dB
Correction de la direction D _c	PAC sur la façade (< 3m de distance par rapport au mur)	6 dB	6 dB
Distance jusqu'au récepteur	12 m	-21.6 dB	-21.6 dB
Mesures de protection contre le bruit	Mode silencieux activé par: 19:00 à 7:00 heures	0 dB	-3 dB
Niveau sonore L _{pA} au récepteur		30.4 dB(A)	27.4 dB(A)

Facteurs de correction

Correction de niveau K1	pour installations de chauffage	5 dB	10 dB
Correction de niveau K2	légèrement audible (régime normal) + 2dB	2 dB	2 dB
Correction de niveau K3 (impulsions)	non audible	0 dB	0 dB
Correction du temps de fonctionnement	Fonctionnement continu	0 dB	0 dB
Niveau d'évaluation L _r		37.4 dB(A)	39.4 dB(A)



Formulaire d'attestation du respect des exigences de protection contre le bruit pour pompe à chaleur air/eau

Évaluation des émissions sonores d'une pompe à chaleur (PAC) air/eau avec puissance de chauffe jusqu'à 40 kW

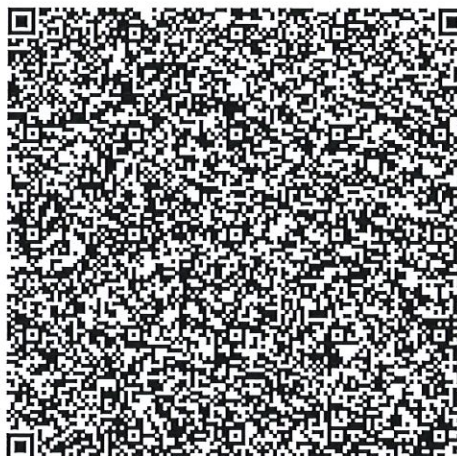
Examen des mesures préventives

Installation intérieure	Non: impossible ou contraire au principe de proportionnalité Justification: Engendre des coûts disproportionnés
Niveau de puissance acoustique	Pompe à chaleur avec faible niveau de puissance acoustique
Emplacement optimisé	Emplacement optimisé pour le voisinage et son propre bâtiment
Fonctionnement nocturne moins bruyant	Actif de 19:00 à 7:00 heures Le réglage est obligatoire afin de respecter les exigences légales et ne peut être modifié. L'utilisateur et / ou le propriétaire de l'installation ont été informés de l'importance de ce créneau horaire
Autres mesures préventives	D'autres mesures de protection contre le bruit ont été examinées pour limiter les émissions à titre préventif, mais elles se sont révélées disproportionnées (coût supérieur à 1 % du coût de l'installation ou effet inférieur à 3 dB).

Lärmbeurteilung

Respect des valeurs limites d'exposition	Oui	La valeur limite est respectée
Évaluation du respect du principe de prévention	Oui	Les mesures préventives entrant en ligne de compte ont été examinées et les mesures proportionnées au but visé sont mises en œuvre. Le principe de prévention est donc respecté.

→ [Vers le formulaire online](#)



Pour toutes questions

Auteur: Helvisun SA, contact@helvisun.ch, 021 512 00 70

Lieu, Date

Villeneuve VD, 25.09.2025

Signature



Helvisun SA
Zone Industrielle D 140
1844 Villeneuve
Mail: contact@helvisun.ch
Tél: +41 21 512 00 70
IDE: CHE-332.416.642
TVA: CHE-332.416.642 TVA

Annexes

- ☒ Plan de situation avec emplacement de la pompe à chaleur / açade
- ☐ Plans du logement
- ☐ Feuille de données avec indication de la puissance acoustique
- ☐ Documentation sur les mesures de protection contre le bruit